

*Syndicats des cheminots des directions centrales*  
**CGT ~ UNSA ~ SUD-Rail ~ CFDT**

## **SNCF et IBM partenaires du train de l'exil de l'emploi**

### **1000 emplois de prestataires techniciens et ingénieurs informaticiens supprimés en France**

Fin 2009, la **SNCF** a bouclé en urgence et en catimini le montage d'une co-entreprise avec **IBM**, en charge de la sous-traitance informatique du groupe. L'objectif de cette coopération est de réduire de 17 % la facture des prestations informatiques payée actuellement par le groupe SNCF (à périmètre constant).

Pour atteindre cet objectif, il est admis que le seul levier est la **délocalisation de plusieurs centaines d'emplois** aujourd'hui tenus en France - très majoritairement par des prestataires - vers l'Europe de l'Est, le Maghreb, l'Inde.... Parmi ceux-ci, **environ 350 emplois** actuellement tenus sur le **Grand Lyon**.

En cette période de chômage galopant, où des entreprises privées se font rappeler à l'ordre par le gouvernement, c'est proprement inadmissible de la part d'un établissement public de services publics, dont les revenus proviennent en bonne partie des collectivités locales (TER, trains interrégionaux...).

**Nous appelons les élus de tous bords à faire pression sur la direction de la SNCF pour faire cesser ce projet destructeur d'emplois en France**, alors que le secteur informatique est déjà en forte difficulté.

Ce projet recèle par ailleurs de réels dangers pour l'entreprise **SNCF** :

- La cohabitation avec un partenaire vorace dont l'ambition avouée dans le domaine de l'informatique ferroviaire, fait qu'il ne se bornera pas aux tâches qui lui sont concédées dans un premier temps ;
- La confidentialité de ses données et de ses processus métiers, alors que la libre concurrence est désormais installée dans le transport ferroviaire et que la **SNCF** est en lice sur de nombreux projets à l'international, et notamment aux États-Unis ;
- A terme, la perte de la maîtrise de son système d'information, élément clef de sa compétitivité et de la sécurité des circulations.

**Pour l'emploi, l'avenir de la SNCF et du service public,  
il est urgent d'arrêter ce projet**

Lyon, le 24 mars 2010